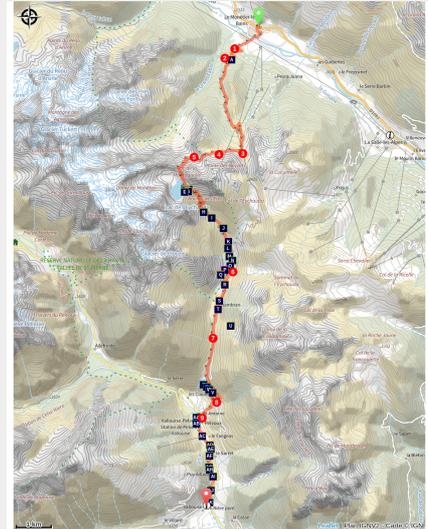


Du Monêtier-les-Bains à Vallouise par le col des Grangettes

Briançonnais - Le Monêtier-les-Bains



Lac de L'Eychaуда (Bodin Bertrand PNE)



Avec le délicat passage du col des Grangettes et le bleu turquoise scintillant du Lac de l'Eychaуда, une étape qui passe par une variante aussi alpine qu'esthétique !

En passant par la variante du col des Grangettes le randonneur ne choisit pas la facilité : plus 430 m de dénivelé positif, avec la présence de mains courantes. Il fait aussi le choix de quitter un environnement impacté par les remontées mécaniques pour retrouver des paysages plus sauvages et préservés.

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 8 h

Longueur : 24.0 km

Dénivelé positif : 1347 m

Difficulté : Difficile

Type : Etape

Thèmes : Col, Lac et glacier, Pastoralisme

Itinéraire

Départ : Le Monétier-les-Bains

Arrivée : Vallouise

Balisage :  GR

Communes : 1. Le Monétier-les-Bains
2. Vallouise-Pelvoux

Profil altimétrique



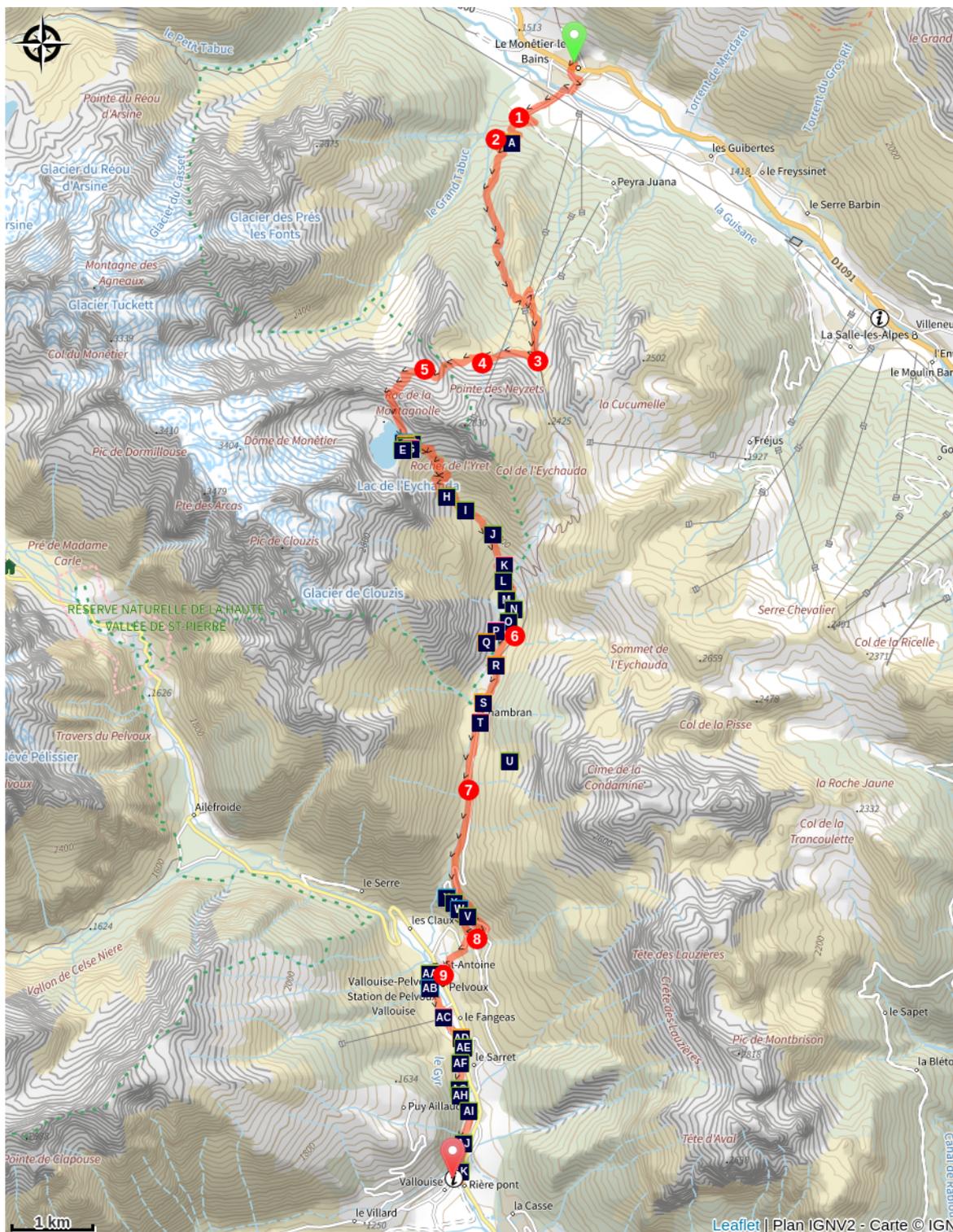
Altitude min 1162 m Altitude max 2662 m

En face des Grands Bains, longer la résidence Arts et Vie (SO) par une route qui mène à un parking.

1. Prendre à gauche, la direction du Peyra Juana. 200 mètres plus loin, prendre le sentier de droite qui mène à la Chapelle Saint-Antoine du Charvet (1 608 m). La contourner et s'élever sur le sentier de droite.
2. A la prochaine intersection, rester sur le GR à gauche. Le sentier longe le torrent de La Selle sous les crêtes des Lauzières. Puis il sort de la forêt près du restaurant d'altitude et du départ de trois télésièges.
3. A l'altitude 2326 m (1 km sous le col de l'Eychauda), repérer une large piste caillouteuse qui part sur la droite. La bifurcation est matérialisée par un panneau signalétique indiquant « col de l'Eychauda - 1km » et Via Ferrata. Absence de panneau mentionnant « pas de l'Ane » et « col des Grangettes ». Ne pas continuer vers le lac de l'Eychauda et suivre cette large piste.
4. Après 800 m environ, prendre une sente étroite qui part à gauche. A niveau dans un premier temps, la pente rapidement se raidit. Après quelques lacets on atteint le Pas de l'Ane (2494 m) - entrée du Parc national des Ecrins. Après une courte descente raide sur une sente étroite, on rejoint le vallon de la Montagnolle. Suivre le vallon (sens descendant) jusqu'à une la bifurcation indiquant « col des Grangettes - 45 mn » .
5. Suivre « Col des Grangettes ». Le sentier, bien marqué, serpente dans les éboulis. A mi parcours sous le col, le sentier se raidit. On rejoint les premiers câbles qui permettent de sécuriser la marche. L'itinéraire alterne des sections câblées et des sections sans câbles. Le sentier est alors très raide, dans un terrain sableux et caillouteux présentant peu d'adhérence. Risque de chutes de pierres. On atteint le col des Grangettes (2684 m). Après une courte descente raide et technique, le sentier traverse un vaste pierrier. On arrive au lac de l'Eychauda. Au panneau « Lac de l'Eychauda », prendre le sentier plein est (passage sur des dalles moutonnées). Le sentier en lacets descend rapidement Le Coste du Laou. A 1783 m, le sentier passe sous un petit chalet d'alpage. Le sentier coupe régulièrement les lacets de la piste d'accès au chalet. A partir de la passerelle sur le ravin de Sastrière (limite du Parc des Ecrins), le sentier devient piste et chemine quasi à niveau dans le fond du vallon.
6. Emprunter la route carrossable jusqu'aux chalets de Chambran (1 715 m). Continuer sur la route qui longe le torrent.

7. Prendre le sentier à droite (1689 m) qui coupe la route pour la retrouver plus bas. La suivre sur 300 mètres puis retrouver le sentier après la maison dans le virage (1531 m). Au ravin de la Baumasse (1417 m), traverser la route et rejoindre un sentier sous la route. Ce sentier la suit puis fait une épingle à gauche pour continuer à descendre en direction de Vallouise.
8. A l'intersection, prendre à droite en direction du Riou. Le sentier traverse la route puis la rejoint un peu plus bas. La suivre sur quelques mètres pour retrouver le sentier à gauche dans le virage. Ce sentier se termine dans une rue qu'il faut descendre pour retrouver la départementale.
9. Traverser la route et passer le pont sur le torrent. Juste après le pont, prendre à gauche le chemin qui suit le torrent. Passer les terrains de sport et la piscine et poursuivre le long du torrent jusqu'à un pont qu'il faut traverser pour continuer en rive gauche et ainsi rejoindre Vallouise. Passer le pont pour atteindre le centre du village.

Sur votre chemin...



- | | |
|--|--|
|  Chapelle du Charvet (AA) |  Lac de l'Eychauda (AB) |
|  Le Lac de l'Eychauda, Laurent Guétal (AC) |  Saule herbacé (AD) |
|  Crave à bec rouge (AE) |  Chocard à bec jaune (AF) |
|  Relief glaciaire (AG) |  Rougequeue noir (AH) |
|  Vanesse de l'ortie (AI) |  Marmotte (AJ) |
|  Cabane pastorale de l'Eychauda (AK) |  Féтуque paniculée (AL) |

-  Traquet motteux (AM)
-  Bulbocode printanier (AO)
-  Evolution du pastoralisme (AQ)
-  Hameau de Chambran (AS)
-  Chocards et craves (AU)
-  ASA du Béal Neuf (AW)
-  L'eau en montagne (AY)
-  L'aulne blanc (BA)
-  La station de ski de Pelvoux-Vallouise (BC)
-  Le cincle plongeur (BE)
-  Les larves d'insectes aquatiques (BG)
-  Le cincle plongeur (BI)
-  La truite (BK)
-  Bruant jaune (AN)
-  Au front des nappes (AP)
-  Le parc à moutons (AR)
-  Chalets de Chambran (AT)
-  Le pouillot de Bonelli (AV)
-  Le tremble (AX)
-  Le petit patrimoine de Pelvoux (AZ)
-  Le Gyr (BB)
-  Travaux de restauration (BD)
-  La calamagrostide argentée (BF)
-  Le tremble (BH)
-  La forêt au bord de l'eau (BJ)

Toutes les infos pratiques



En coeur de parc

Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une **réglementation** qu'il est nécessaire de connaître pour préparer son séjour.



i Les chiens de protection des troupeaux

En alpage, les chiens de protection sont là pour protéger les troupeaux des prédateurs (loups, etc.).

Lorsque je randonne, j'adapte mon comportement en contournant le troupeau et en marquant une pause pour que le chien m'identifie.

En savoir plus sur les gestes à adopter avec le dossier [Chiens de protection : un contexte et des gestes à adopter](#).

En cas de problème, racontez votre rencontre en répondant à cette [enquête](#).



! Recommandations

Attention : à la bifurcation en venant de Môtetier, aucune signalétique qui indique le pas de l'Ane et les Grangettes. Juste un panneau bleu qui indique via ferrata.

Passages difficiles, mains courantes et risques de chutes de pierres, pour le col

des Grangettes. Il faut avoir le pied montagnard.

Éviter de partir trop tôt en saison, le passage du Col des Grangettes n'est pas praticable s'il reste de la neige.

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Tétras lyre - hiver

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Décembre

Contact : PN Ecrins BERGEON Jean-Pierre jean-pierre.bergeon@ecrins-parcnational.fr
QUELLIER Hélène helene.quellier@ecrins-parcnational.fr Membre de l'OGM
ogm.vds@gmail.com ogm.amblard@gmail.com

Lieux de renseignement

Maison du Parc de Vallouise

vallouise@ecrins-parcnational.fr
Tel : 04 92 23 58 08
<http://www.ecrins-parcnational.fr/>



Maison du Parc du Briançonnais

Place Médecin-Général Blanchard, 05100
Briançon

brianconnais@ecrins-parcnational.fr
Tel : 04 92 21 08 49
<http://www.ecrins-parcnational.fr/>

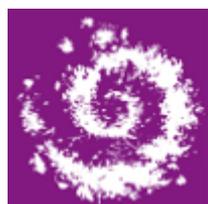


Office de Tourisme serre Chevalier Vallée Briançon

Centre commercial Prélong, 05240 La
Salle les Alpes

contact@serre-chevalier.com
Tel : 04 92 24 98 98
<https://www.serre-chevalier.com>

Source



Parc national des Ecrins

<https://www.ecrins-parcnational.fr>

Sur votre chemin...



Chapelle du Charvet (AA)

A proximité de l'arrivée de l'ancien téléski du Charvet, datant de 1948 (encore en place mais à l'arrêt depuis la fin de la saison 2003/2004), se trouve la chapelle Charvet qui fut édifiée en 1755. Facilement accessible été comme hiver depuis Le Monétier, elle offre aux randonneurs un merveilleux panorama sur le sud de la vallée de la Guisane.

Il est assez inhabituel dans la région de dédier une chapelle à Saint-Antoine de Padoue et non pas à Saint-Antoine-Ermite. Y a-t-il eu un glissement dans le temps de son patronage ? La confusion des noms entraîna en même temps l'amalgame des vertus qui étaient à l'origine attribuées à chacun d'eux.

Crédit photo : © Florence Chalandon



Lac de l'Eychauda (AB)

Alimenté principalement par le torrent émissaire du glacier de Séguret-Foran, le lac de l'Eychauda est de type glaciaire : froid avec des eaux chargées de farine de roche, en déficit d'oxygène en hiver, il est peu propice à la vie même si quelques truites, issues d'alevinages effectués dans les années 50 et 60 y subsistent. Niché dans une profonde cuvette, à l'ombre de hautes parois, il reste longtemps englacé. Des icebergs persistent parfois jusqu'en août. Son torrent émissaire ne reste pas en surface mais se perd dans un système de failles et d'éboulis.

Crédit photo : Marie-Geneviève Nicolas - PNE



Le Lac de l'Eychauda, Laurent Guétal (AC)

Laurent Guétal est un des principaux peintres de paysages dauphinois de la seconde moitié du XIXe siècle. Il réalise en 1886 un tableau intitulé *Le Lac de l'Eychauda*, d'après une étude faite quelques années plus tôt à 2514 m d'altitude. Peinte en trois semaines pour le Salon, l'œuvre reçoit un accueil favorable et vaut deux médailles à l'artiste. Tandis que le bas du tableau se présente comme une succession de bandes horizontales, dans la partie supérieure, le ciel s'oppose à la masse sombre de la montagne. L'attention accordée aux détails contribue à renforcer l'ampleur de ce site magnifié par la lumière.

Crédit photo : © Musée de Grenoble



Saule herbacé (AD)

Autour du lac, l'herbe est rase : c'est la pelouse alpine. Dans les creux, la neige persiste longtemps à cette altitude et les plantes ont bien peu de temps pour fleurir et se reproduire. Seules quelques plantes parfaitement adaptées peuvent survivre dans ces « combes à neige », terme scientifique pour désigner ces milieux particuliers. Ainsi le saule herbacé, cousin des saules pleureurs, est une plante ligneuse tapie contre le sol et ne se révélant guère que par ses petites feuilles et ses chatons.

Crédit photo : Marie-Geneviève Nicolas - PNE



Crave à bec rouge (AE)

Reconnaissables de loin à leur cri plus rauque, des craves à bec rouge (et à pattes rouges !) se mêlent parfois aux troupes de chocards. Mais ils sont plus farouches. Ils sont moins inféodés à la haute montagne que les chocards et fréquentent aussi les falaises de bord de mer.

Crédit photo : Damien Combrisson - PNE



Chocard à bec jaune (AF)

Si vous vous installez au bord du lac pour pique-niquer, vous aurez certainement la visite d'oiseaux noirs au bec jaune et aux pattes rouges : les chocards. Improprement appelés choucas (qui eux, vivent en plus basse altitude), oiseaux sociaux vivant en groupe, ils sont de grands voltigeurs ... et aussi de grands opportunistes. Leur régime alimentaire est varié, allant jusqu'aux épiluchures ou aux croûtes de fromage !

Crédit photo : Mireille Coulon - PNE



Relief glacière (AG)

Avec un long vallon au fond plat, son verrou retenant le lac, des moraines récentes derrière celui-ci et tout au fond, le lac de Séguret-Foran, le relief est typiquement un relief modelé par les glaciers. Grandes glaciations du quaternaire, petit âge de glace et glacier actuel ont laissé dans le paysage, en se retirant, les marques caractéristiques de leur passage.

Crédit photo : Marie-Geneviève Nicolas - PNE



Rougequeue noir (AH)

S'il est connu en milieu urbain, le rougequeue noir est d'abord un oiseau montagnard qui a su s'adapter à d'autres milieux, pourvu qu'il y ait des murs pour construire son nid ! Il est très présent dans le vallon de Chambran, arrivant tôt au printemps, repartant tard en automne. Ce rougequeue est souvent semi migrateur et se contente de rejoindre les vallées ou le sud de la France en hiver.

Crédit photo : Mireille Coulon - PNE



Vanesse de l'ortie (AI)

Des orties, vous en verrez aux alentours de la cabane pastorale ! C'est une plante vivante sur des sols gorgés d'azote, lequel est apporté par l'urine et les excréments des moutons passant la nuit ici. Or, les chenilles de la vanesse de l'ortie raffolent de leurs feuilles, d'où sont nom en référence à la chenille et non au papillon ! Ce dernier, nommé également petite tortue, se montre volontiers dès le mois de mars car c'est un des rares papillons à hiberner en tant qu'adulte.

Crédit photo : Jean-Pierre Nicollet - PNE



Marmotte (AJ)

Si vous ne partez pas trop tard, vous aurez sûrement l'occasion d'observer des marmottes. Elles se plaisent dans la pelouse où elles peuvent creuser leur terrier. Restez discret, ne cherchez pas à les approcher, vous les dérangez. Et ne comptez pas les voir au moment des grosses chaleurs de midi : il fait trop chaud pour sortir et il y a bien trop de monde !

Crédit photo : Mireille Coulon - PNE



Cabane pastorale de l'Eychauda (AK)

Cette cabane abrite le berger de juin à septembre. Afin de ne pas être emportée par les avalanches, elle a été bâtie à l'abri d'un gros bloc et son toit à un pan prolonge la pente de la montagne. Une autre cabane située au dessus du vallon de Chambran permet de répartir le troupeau et d'exploiter la ressource en herbe au fil des semaines.

Crédit photo : Marie-Geneviève Nicolas - PNE



Fétuque paniculée (AL)

Jusqu'à la cabane, on peut distinguer dans les prairies des alentours de grosses touffes d'une herbe coriace, la fétuque paniculée ou queyrelle. Cette poacée (graminée) concurrence les autres plantes de la prairie en prenant toute la place. Autrefois, la fauche limitait son développement et permettait celui de bonnes plantes fourragères. Actuellement, elle doit être broutée à l'état jeune car ses feuilles durcissent par la suite et sont refusées.

Crédit photo : Manuel Meester



Traquet motteux (AM)

Perché sur un rocher, un oiseau alarme en lançant des ouit ouit ou des tchac tchac. On les reconnaît tout de suite grâce à son croupion blanc et à sa queue avec un T noir à l'envers : un traquet motteux. C'est un oiseau migrateur qui a besoin de milieux ouverts avec de gros rochers sous lesquels la femelle construit le nid.

Crédit photo : Damien Combrisson - PNE



Bruant jaune (AN)

Dans le bas du vallon, en début d'été, vous entendrez certainement, venu du sommet d'un buisson ou d'un arbre, un chant composé de plusieurs notes sur le même ton suivies d'une finale plus grave ou plus élevée. Aux jumelles, vous pourrez distinguer un oiseau au plumage jaune et brun, le bien nommé bruant jaune. Il s'agit d'un mâle, la femelle étant plus discrète tant en ramage qu'en plumage ! Ecoutez bien : Beethoven se serait inspiré de ce chant pour composer les premières notes de sa 5ème symphonie !

Crédit photo : Damien Combrisson - PNE



Bulbocode printanier (AO)

Mai dans le vallon de Chambran : la neige est à peine fondue qu'apparaît, masquant presque l'herbe jaunie par l'hiver, un tapis rose de bulbocodes printaniers. Le bulbocode, plante proche du colchique (mais fleurissant au printemps comme son nom l'indique !) se distingue du crocus, avec lequel il pousse, par sa fleur rose et ouverte ; celle du crocus est mauve ou blanche et fermée. Le premier appartient à la famille des lis, le second à celle des iris.

Crédit photo : Marie-Geneviève Nicolas - PNE



Au front des nappes (AP)

Les deux versants du vallon de Chambran sont bien différents : en rive droite, le minéral est très présent. Il s'agit de granites et gneiss appartenant au socle cristallin du massif des Ecrins. En rive gauche, des alpages sur grès et calcaires. Ces derniers font partie de nappes de charriage : ce sont d'anciens sédiments déposés plus à l'est, dans l'océan alpin, puis charriés jusque là par les compressions lors de la formation des Alpes.

Crédit photo : Marie-Geneviève Nicolas



Evolution du pastoralisme (AQ)

Dans le vallon, des ruines et de nombreux clapiers résultant de l'épierrage des prairies de fauche témoignent d'une époque révolue. La plupart de ces anciennes prairies sont maintenant broutées par les moutons. Le pastoralisme a en effet évolué : plus de petits troupeaux locaux et donc plus de foin à engranger, le vallon est maintenant occupé par un grand troupeau venu des Alpes-de-Haute-Provence.

Crédit photo : Mireille Coulon - PNE



Le parc à moutons (AR)

Le vallon de Chambran ainsi que tout son bassin versant constitue un très grand alpage. Les brebis de plusieurs propriétaires sont rassemblées ici pour l'estive. Un grand nombre vient des Alpes-de-Haute-Provence. Le paysage (passage des moutons, anciennes prairies de fauche), la végétation, les constructions (ancienne laiterie, cabanes pastorales), tout est marqué par des siècles de pastoralisme.

Crédit photo : Office de tourisme Pays des Écrins



Hameau de Chambran (AS)

A 1700 mètres d'altitude, ce hameau était habité en été, lors de l'estive. L'ancienne laiterie a repris des couleurs et est devenue une buvette. Sa jolie petite chapelle dédiée à Saint Jean est très dépouillée et simple.

Crédit photo : Marie-Geneviève Nicolas - PNE



Chalets de Chambran (AT)

Vestiges d'une vie aujourd'hui révolue, les chalets de Chambran étaient autrefois un hameau d'altitude occupé pendant la période d'estivage des troupeaux. C'est aujourd'hui une halte bienfaitrice sur le GR54 et le départ des randonnées pour le lac de l'Eychauda.

Crédit photo : Marie-Geneviève Nicolas - PNE



Chocards et craves (AU)

Un vol d'oiseaux noirs tournoie avant de s'abattre sur l'alpage. Les chocards viennent chercher pitance, de préférence de petits invertébrés ! Grands voltigeurs, oiseaux sociaux, ils se caractérisent par leur bec jaune et leurs pattes rouges. Se mêlent parfois à eux quelques craves, plus farouches et dont le bec et les pattes sont rouges. Ces deux espèces nichent dans les falaises.

Crédit photo : Mireille Coulon - Parc national des Écrins



Le pouillot de Bonelli (AV)

D'avril à juillet, un chant d'oiseau bien peu mélodieux, un trille court et sonore, retentit dans la forêt. C'est celui du pouillot de Bonelli, revenu de migration. C'est un oiseau au plumage assez terne, vert olive avec le ventre blanc. Bien pratique pour se dissimuler dans les branches mais beaucoup moins pour se faire remarquer par une femelle. Une seule solution : chanter fort !

Crédit photo : Mireille Coulon - Parc national des Écrins



ASA du Béal Neuf (AW)

L'ASA (Association Syndicale Autorisée) du Béal Neuf a la propriété du canal. L'association gère, entretient, et aménage le canal porteur du Béal Neuf pour alimenter en eau l'ensemble du réseau des canaux d'irrigation.

Crédit photo : Office de tourisme Pays des Écrins



Le tremble (AX)

Le sentier traverse un petit bois de tremble. Cet arbre a un tronc lisse et verdâtre et des feuilles arrondies et crénelées prenant de magnifiques couleurs à l'automne. Le pétiole (la « queue ») des feuilles du tremble est aplati et tordu, aussi offre-t-il une prise au moindre souffle d'air, ce qui a pour effet de faire « trembler » le feuillage ! Il pousse dans les lieux au sol assez bien pourvu en eau.

Crédit photo : Mireille Coulon - Parc national des Écrins



L'eau en montagne (AY)

Les canaux qui ont été mis en place permettent d'acheminer de l'eau jusqu'aux cultures depuis le Moyen-Âge. L'eau est déviée par les canaux : grâce à la gravité, l'eau coule à flanc de montagne. L'usage de l'eau est réglementé et pour tout prélèvement, le volume de l'eau est mesuré.

Crédit photo : Office de tourisme Pays des Écrins



Le petit patrimoine de Pelvoux (AZ)

Chaque hameau a sa chapelle. C'est ainsi que sur le territoire de Pelvoux, nous retrouvons, aux Claux, la chapelle Sainte-Barbe avec un cadran solaire restauré de 1792. La chapelle Saint-Pancrace datant du XVIIème siècle se situe au Poët. Au Sarret, il est possible d'observer la chapelle Saint-Joseph et au Fangeas, c'est la chapelle Notre-Dame des Sept Douleurs qui a été construite. Chacun des hameaux a également son four banal et ses fontaines. Enfin, l'église Saint-Antoine se trouve au hameau de Saint-Antoine qui présente un cadran solaire de 1810.

Crédit photo : Office de tourisme Pays des Écrins



L'aulne blanc (BA)

Dans les vallées des Alpes et du Jura, l'aulne blanc remplace souvent l'aulne glutineux, présent dans une bonne partie de la France. Comme son cousin, il pousse en bordure des rivières et est d'une grande utilité pour fixer les berges. Qu'on le coupe, son bois se teinte d'orange vif. Mais pourquoi le couper ?

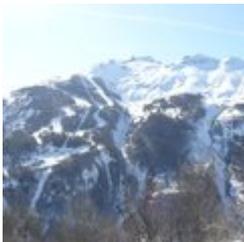
Crédit photo : Nicollet Bernard - Parc national des Écrins



Le Gyr (BB)

L'homme est décidément un animal bizarre : il construit, déconstruit et ainsi de suite. Pour protéger les nouvelles infrastructures de Pelvoux, le Gyr a été endigué. Mais ne pouvant plus prendre ses aises comme auparavant, il a creusé son lit, mettant en péril les fondations. Aussi ont lieu des travaux d'élargissements de son lit, permettant de concilier son écoulement plus naturel, ce qui est plus favorable à la biodiversité, et une bonne protection des zones urbanisées.

Crédit photo : Office de tourisme du Pays des Écrins



La station de ski de Pelvoux-Vallouise (BC)

L'itinéraire traverse d'abord la petite station de ski de Pelvoux-Vallouise, construite en 1982. Très familiale, c'est en hiver l'endroit idéal pour les jeunes enfants apprenant à skier avec de petits téléskis dans la partie basse tandis que les grands frères ou les grandes sœurs iront skier plus haut.

Crédit photo : Pelvoux Office de tourisme du Pays des Écrins



Travaux de restauration (BD)

Du fait de divers travaux effectués au 20ème siècle, l'ancien lit en tresses du Gyr avait disparu au profit d'un lit très étroit et contraint. Cela a eu pour résultat un creusement important déstabilisant les berges, menaçant les réseaux et les infrastructures touristiques ainsi qu'un appauvrissement important des milieux écologiques associés. En 2018, certains travaux d'élargissement ont été menés pour permettre de limiter les dégâts de crues et d'érosion et restaurer les milieux aquatiques

Crédit photo : Chevalier Robert



Le cincle plongeur (BE)

On peut souvent observer le cincle plongeur, qui comme son nom l'indique plonge ! Puis il marche à contre-courant au fond de l'eau pour chasser des larves aquatiques d'insectes ou des petits crustacés, soulevant les galets avec son bec pour les déloger. C'est un indicateur de la présence de ces petits animaux et donc de la bonne qualité des eaux.

Crédit photo : Coulon Mireille



La calamagrostide argentée (BF)

Sur le talus pousse une graminée formant de grosses touffes : la calamagrostide argentée. Elle est adaptée aux terrains caillouteux, secs et ensoleillés. Ses inflorescences aux reflets dorés argentés sont du plus bel effet mais c'est surtout à la fin de l'été qu'on la remarque lorsque, dans la lumière du soir, elle forme de gros bouquets chatoyants.

Crédit photo : Nicolas Marie-Geneviève - Parc national des Écrins

Les larves d'insectes aquatiques (BG)

Tandis que les kayak voguent sur les flots (!), d'autres en dessous s'accrochent ... Les larves de certains insectes sont aquatiques, employant toutes sortes de stratégies pour ne pas se laisser emporter par le courant : forme aplatie pour se glisser sous les galets, crochets, ventouses, filets de soie pour s'y fixer ... Ce stade larvaire peut durer plusieurs années pour une vie d'adulte ailé très courte, parfois juste le temps de se reproduire ...



Le tremble (BH)

Sur la droite, un bosquet de trembles, au tronc lisse et verdâtre, aux feuilles arrondies et crénelées prenant de magnifiques couleurs à l'automne. Le pétiole (la « queue ») des feuilles du tremble est aplati et tordu, aussi offre t-il une prise au moindre souffle d'air, ce qui a pour effet de faire « trembler » le feuillage !

Crédit photo : Bernard Nicollet - Parc national des Écrins



Le cincle plongeur (BI)

Perché sur un bloc au milieu de la rivière, un oiseau trapu, à la queue courte, brun avec une grande bavette blanche, se balance de haut en bas avec la queue dressée. Puis il plonge et ne réapparaît que quelques instants plus tard. Cet oiseau chasse ainsi, plongeant puis marchant à contre-courant au fond de l'eau en quête de larves aquatiques d'insectes, de petits crustacés ou petits poissons, soulevant les galets avec son bec pour les déloger.

Crédit photo : Mireille Coulon - Parc national des Écrins



La forêt au bord de l'eau (BJ)

Ce petit bois est un lambeau de la forêt naturelle poussant au bord de l'eau, nommée ripisylve. Cette forêt se réduisant partout car détruite par l'urbanisation, est composée d'aulnes, de saules, de frênes, auxquels s'ajoutent peupliers, bouleaux, trembles...

Crédit photo : Office de tourisme Pays des Écrins



La truite (BK)

Mais que pêche le pêcheur ? La truite fario, bien sûr ! C'est le poisson de montagne par excellence, au corps fuselé pour mieux résister au courant, à la robe claire mouchetée de noir et de rouge. Elle vit dans les eaux froides et riches en oxygène.

Crédit photo : Parc national des Écrins
